

BILLY infos

FESTIVITÉS

BONNES FÊTES

DE FIN D'ANNÉE!

p.6



Conseil municipal
L'aide aux commerçants
à l'ordre du jour

p.4



Partage
Un petit plaisir gustatif
à l'approche des fêtes

p.5



#APTIC
Le PASS qui rapproche
le citoyen du numérique

p.9

Cents ans pour Marcelle Briquet !

Une délégation municipale conduite par Marceline Brebion, adjointe aux personnes âgées, s'est présentée à l'EHPAD Désiré Delattre de Lens pour souhaiter un bon anniversaire à Mme Briquet Marcelle, la nouvelle centenaire billysienne.



Mme Briquet est née Marcelle Dehaies, le 7 décembre 1920 à Billy-Montigny rue Florent Evrard. Elle est la fille d'un papa mineur, puis tenancier d'un café rue Florent Evrard et d'une maman qui s'occupera d'elle et de sa grande sœur de 9 ans son aînée. Une maman partie trop vite ; ce qui va beaucoup éprouver Marcelle.

Vivre seule étant devenu trop difficile, elle quittera sa maison, rue Camille Desmoulins pour rejoindre l'EHPAD Désiré Delattre. Elle est entourée de sa fille Yvette et d'un personnel soignant exemplaire. Elle est très gentille, estimée de son entourage ainsi que de ses anciens voisins et dotée d'une bonne santé.

Au nom de Bruno Troni, maire et du conseil municipal, un joli bouquet de fleurs lui a été offert avec tous leurs vœux de bonne continuation et d'excellente santé.

Le 8 juin 1940, elle épouse André Briquet et de leur union naîtront deux filles. Mme Briquet, munie d'un diplôme de sténo-dactylo, sera femme et maman au foyer. Elle s'occupera de sa belle maman jusqu'en 1988. Son mari s'éteindra à l'âge de 90 ans.

Naissances

Raphaël et Léo Cailleret, le 06-11-2020 ;
Livio Mayeur, le 10-11-2020 ;
Djulian Hénon, le 11-11-2020 ;
Inaya Thery, le 13-11-2020 ;
Lino Gilbert, le 14-11-2020 ;
Kalie Barbieux, le 21-11-2020 ;
Théa Poutrain, le 22-11-2020 ;
Ezio Stepczynski, le 23-11-2020 ;
Zoé Damians, le 24-11-2020.

Décès

Emile Leplat, 74 ans ; Léona Huvelle ép. Devanne, 88 ans ;
Robert Bouchet, 100 ans.

Fermetures des services municipaux

- Médiathèque: du 28 au 31 décembre ; réouverture le mardi 5 janvier, dès 14^h
- Cyberbase: du 28 au 31 décembre ; réouverture le mardi 5 janvier, dès 17^h

A noter que la Mairie et le CCAS fermeront leurs portes à 16h30 le 24 et 31 décembre.

Coupure de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux sur le réseau seront réalisés et entraîneront des coupures d'électricité.

LE LUNDI 25 ET LE MARDI 26 JANVIER de 9^h à 16^h dans les lieux suivants :

- Du 39 au 49, 55 au 57, 14 au 22 rue du Maréchal Fayolle
- Du 2 au 8 mail Anatole France
- 11 impasse Wantiez
- Du 11 au 23, 18 au 24, 30 au 44 avenue Jean Moulin



Sommaire

- P.4 : Conseil municipal : l'aide aux commerçants à l'ordre du jour !
- P.5 : Un agrément pour la population à l'approche des fêtes.
- P.6 et 7 : des cadeaux par milliers pour les petits billysiens.
- P.8 : un Noël Joyeux à Billy-Montigny !
- P.9 : #APTIC, Le PASS qui rapproche le citoyen du numérique !
- P.10 : réalisez de succulentes galettes pour l'Épiphanie !



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Cette année 2020 nous a réservé de bien mauvaises surprises. Au-delà des aspects économiques et sanitaires, ce sont également les relations humaines qui ont été mises à mal ces derniers mois. Le bonjour rituel lancé par le petit commerçant croisé devant sa boutique, le bien-être éprouvé lors d'un repas avec des amis, la joie de partager un moment avec ses proches devant un bon film ou un plateau de jeu de société... Tous ces moments nous ont été confisqués et la plupart d'entre nous s'est rendu compte à quel point ils nous étaient précieux, vitaux même. Cette situation donnera à ces fêtes de Noël une saveur particulière car elles seront synonymes de retrouvailles.

Une véritable bouffée de bonheur bienvenue devrait donc envahir les salles à manger en même temps que ces mets qui sortent un peu de l'ordinaire et qui, comme beaucoup d'autres choses, ne sont vraiment savoureux que parce qu'on les partage. Bien sûr, il faudra se laver les mains, respecter des distances mais même les masques qui sont toujours de vigueur ne pourront cacher l'étincelle de joie qui brillera dans les yeux des petits et des grands.

Occasion a été donnée aux élus billysiens de partager quelques-uns de ces instants de plaisir en distribuant des colis de Noël à nos aînés, qui ont été plus touchés que les autres par l'isolement lié à la crise sanitaire.

En attendant de vous retrouver pour vous présenter nos vœux, et parce qu'il est important de profiter de chaque instant de répit que la vie nous offre, nous vous souhaitons, à toutes et tous, des fêtes de Noël chaleureuses et des éclats de rire en abondance.



Votre Janie,
Bruno Troni

Inscrivez vos enfants !

Les inscriptions pour les centres de loisirs d'hiver du 22 février au 5 mars 2021 sont à réaliser sur le site « myperischool » avec le code Commune CZVRVNT du 4 JANVIER AU 5 FÉVRIER inclus.

Des permanences sont tenues à la Maison de l'Enfant les 5, 12 et 19 janvier 2021 de 14^h à 17^h30

Contact : Catherine HANTUTE au 06 72 57 75 76



Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication

Le maintien et le développement du commerce de proximité sont pour notre commune une priorité. L'activité commerciale représente un enjeu fort en matière de création de richesse, d'emplois, de lien social mais aussi de qualité de vie pour nos habitants.

Le commerce est une composante essentielle de l'offre de services que peut proposer un quartier à ses résidents et conditionne l'attractivité des territoires. Il contribue à redonner vie à des zones isolées, de plus, le redéploiement même modeste, d'une offre commerciale



Figurant au programme de la majorité municipale, l'aide financière aux commerces locaux a été votée au conseil municipal du 9 décembre

de proximité améliore la vie quotidienne de tous et particulièrement des personnes âgées, en leur donnant accès à des biens de consommation de tous les jours, sans devoir parcourir des kilomètres.

La ville de Billy-Montigny se veut attentive à la question du commerce de proximité. Et c'est pourquoi vos élus ont acté deux aides pour les commerçants.

L'aide à la rénovation des façades commerciales

Les commerces participent à la qualité du cadre de vie. A ce titre, la municipalité souhaite mettre en œuvre une opération d'aide à la rénovation des façades des commerces, dans un but de revitalisation et de développement de l'attractivité du territoire communal.

Cette opération a pour objectif de permettre aux commerçants d'entretenir ou de restaurer leur commerce, tout en contribuant à la mise en valeur du patrimoine. Les personnes admises à bénéficier de l'aide seront les propriétaires ainsi que les

locataires qui ont en charge dans leur bail commercial la rénovation de la façade.

L'aide sera accordée pour les façades visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie de la hauteur du commerce. (en général en rez-de-chaussée).

Les travaux devront être réalisés par des professionnels.

Le montant de l'aide est fixé à 20% du montant total des travaux H.T et dans la limite d'un montant plafond de 3 000 euros. Une seule aide par commerce sera accordée par année civile.

L'aide à l'implantation des commerces

Cette aide à l'implantation commerciale prend la forme d'une aide forfaitaire plafonnée destinée à couvrir une partie des frais d'installation, et limitée à 3000 euros.

Cette action volontariste a pour objectif de sauvegarder le commerce de proximité et de préserver la diversité de l'activité commerciale dans la ville en incitant les porteurs de projet à s'y installer. Le règlement a pour objet de présenter l'ensemble des conditions d'éligibilité des entreprises susceptibles de bénéficier de l'aide à l'implantation commerciale mise en place et financée par la Ville, ainsi que la procédure d'octroi de cette aide et le périmètre d'intervention. Il appartiendra au Conseil Municipal d'attribuer ou non les aides suite à l'analyse des dossiers par les services.

PARTAGE

Un «petit plaisir gustatif» à l'approche des fêtes!

A l'instar des traditionnels cadeaux que l'on s'offre entre proches, le repas de Noël est au centre des fêtes de fin d'année. Il symbolise le partage et la convivialité. C'est pourquoi, comme chaque année, la municipalité les a agrémentées par le biais de plusieurs distributions de denrées à la population.

À défaut de pouvoir maintenir les deux repas des aînés, la municipalité a décidé d'étendre la distribution annuelle de colis de produits du terroir à tous les

retraités de la commune de plus de 60 ans.

L'action a été particulièrement appréciée de nos aînés billysiens !



Plus de 1500 retraités ont été contents par des produits périgourdins.



Les résidents du foyer Guy Mollet n'ont pas été oubliés



Parole d'élue !



Nathalie MEGUEULE adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à la solidarité

« Cette année qui se termine aura été bien sombre mais plusieurs lueurs d'espoir se sont allumées grâce aux solidarités anciennes ou nouvelles.

Afin de permettre à tous de passer un réveillon de Noël placé sous le signe de la joie et du partage, la municipalité, par le biais du CCAS, a maintenu la distribution des colis aux demandeurs d'emploi, dans le respect des règles sanitaires.

Nous saluons également le travail des diverses associations bénévoles et caritatives comme le Secours populaire et les Restos du cœur, toujours en activité, auxquelles nous apportons notre aide matérielle.

Si la peur se nourrit de l'individualisme, l'espoir se nourrit de la solidarité.

Tous mes vœux de santé et de bonheur à tous ».

Le Père Noël est passé à Billy-Montigny !

La situation actuelle n'a pas empêché le Père Noël d'effectuer sa tournée à Billy-Montigny. C'est ainsi que le petit bonhomme au chapeau pointu s'est rendu dans les écoles, le centre de loisirs et le restaurant scolaire pour distribuer de nombreux cadeaux et friandises.



Voitures, poupées, jeux éducatifs... les nombreux cadeaux ont réjoui les enfants !



Les petits n'ont pas caché leur joie de rencontrer le Père Noël !



Retrouvez plus de photos sur notre page Facebook



Les élus ont distribué des chocolats aux élèves des classes de primaire



Les enfants de l'amicale laïque



Les enfants de la garderie périscolaire ont réalisé les décorations du sapin de Noël situé sur le parvis de la mairie



La magie de Noël a également opéré à la maison de l'Enfant. A la crèche des Petits chaperons rouges, les tout petits ont pu assister à un spectacle de marionnettes !



Un Noël joyeux à Billy-Montigny !

Afin de marquer ce Noël d'une pierre blanche malgré la conjoncture sanitaire actuelle, la municipalité a mis les bouchées doubles pour proposer à la population de nombreuses animations. Les enfants ont eu l'opportunité d'adresser une lettre au père Noël mais aussi de participer à un concours de dessins.



Le père Noël, accompagné de la municipalité, est allé à la rencontre des habitants en déambulant dans les rues de la commune et sur le marché dominical

Le concours de dessin a réuni plus de 150 participants sur trois catégories. Chaque enfant a obtenu un lot de participation.

Retrouvez plus de photos sur notre page Facebook



Parole d'élue !



Jessy BIESZCZAD
conseillère municipale

“Avec cette période compliquée que nous vivons depuis maintenant plusieurs mois, il n'était pas concevable de passer à côté des festivités de Noël et donc, du plaisir des enfants de la commune.

C'est pourquoi, nous avons proposé cette année aux habitants, plusieurs animations durant lesquelles ils ont été mis à contribution. Ce projet a été la réalisation d'une équipe municipale motivée et qui a pris un réel plaisir à semer du bonheur dans la ville. Bonnes fêtes de fin d'années à tous !”

Le prochain rendez-vous est pris le **DIMANCHE 17 JANVIER** à partir de 10h30 pour la dégustation de la galette des rois !

C'est devenu une tradition, la municipalité a pris pour habitude de saisir les occasions festives pour venir à la rencontre des habitants lors du marché dominical. Le dimanche 20 décembre, c'est autour d'un vin chaud que les élus ont partagé un moment de convivialité avec les habitants

#APTIC

Le PASS qui rapproche le citoyen du numérique

Afin de lutter contre l'illettrisme électronique, la municipalité de Billy-Montigny se joint à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin dans le lancement d'un Pass Numérique, à destination des habitants du territoire.

A partir du 1^{er} février, ces derniers pourront recevoir, sous certaines conditions, un carnet de chèques leur permettant de se former au numérique.



Comment cela fonctionne ?

Le Pass Numérique, c'est quoi ?

Il s'agit d'un carnet de chèques semblables à des Tickets Restaurant, d'une valeur faciale de 10€, permettant aux usagers de se former à des compétences numériques de leur choix parmi un catalogue qui leur sera proposé. Cette formation sera dispensée par l'animateur multimédia de l'espace cyber-base, structure labellisée par APTIC, organisme de référence du dispositif.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce coup de pouce doivent se rendre au CCAS, remplir un dossier et échanger avec la prescriptrice des carnets afin de diagnostiquer les compétences et besoins en numérique. Après étude, le dossier sera validé si le demandeur remplit les critères d'attribution et ce dernier sera invité à retirer son carnet.

Le bénéficiaire pourra alors participer aux ateliers APTIC correspondant à ses besoins, en échange d'un chèque. 4 ateliers thématiques seront proposés chaque mois, le samedi matin (9h15-10h30, 10h45-12h), au cyber-base. Pour une meilleure pédagogie, ces ateliers seront limités à 6 personnes.

Le Pass Numérique, pour qui ?

Les habitants bénéficiaires ciblés par le déploiement du Pass Numérique sont les personnes âgées, les jeunes, les familles, les personnes en situation de précarité.

Vos interlocuteurs

Prescriptrice : M^{me} Cindy Debarge
Adresse : CCAS, 33 rue de Rouvroy
Tél : 03.21.76.23.00

Formateur : M. David Gabryelczyk
Adresse : Cyber-base, Ecole Voltaire-Sévigné, Rue Jules Guesde
Tél/mail : 09.64.14.33.62 / cyberbase@billy-montigny.fr

Côté cuisine !

Galette frangipane aux spéculoos

Pour 6 à 8 personnes

Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 1 œuf pour le collage et la dorure

La frangipane aux spéculoos

- 100 g de pâte de spéculoos
- 100 g de beurre mou
- 100g d'amandes en poudre
- 60g de spéculoos
- 2 œufs
- 2 c. à soupe de rhum

Le sirop

- 2 C. à soupe de sucre en poudre

Temps de préparation
30 MIN
Temps de cuisson
50 MIN



Venez retrouver cette recette dans « *Vivement la galette !* », disponible dans votre médiathèque.

1 Préparez la frangipane aux spéculoos. A l'aide d'une spatule ou d'une cuillère en bois, mélangez dans un grand bol la pâte de spéculoos avec le beurre. Quand le mélange est homogène, incorporez les amandes en poudre et les spéculoos concassés. Fouettez les œufs, puis versez-les petit à petit dans la préparation en remuant au fur et à mesure. Incorporez le rhum.

2 Préchauffez le four à 180°C. Réalisez le montage de la galette en la garnissant de frangipane aux spéculoos. Dorez et griffez la pâte.

3 A la sortie du four, si vous le souhaitez, badigeonnez la galette d'un sirop réalisé à partir de 2 c. à soupe de sucre et 2 c. à soupe d'eau.

Retrouvez également dans votre médiathèque



"La galette et la grande ours"
d'Anne Herbauts

"J'aime la galette"
de Martine Bourre

"La galette du roi loup"
d'Agnès Martin-Bertron et Céline Chevel

Et de nombreux autres ouvrages...



COLLECTE DES SAPINS EN PORTE-À-PORTE



- SONT ACCEPTÉS**
- Les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette...).
 - Les sacs «Handicap International»
 - Les sacs «OK COMPOST»

- NE SONT PAS ACCEPTÉS**
- Les sapins synthétiques
 - Les sapins naturels floqués de neige ou colorés
 - Les guirlandes et autres décorations
 - Les pots en plastique ou en terre
 - Tous les autres sacs (ex : sacs en plastique).

DU 11 AU 15 JANVIER 2021

UNE COLLECTE PAR COMMUNE DÈS 13H00

LUNDI 11 JANVIER
Avion, Eleu dit Leauwette, Lens

MARDI 12 JANVIER
Bully les Mines, Grenay, Liévin

MERCREDI 13 JANVIER
Ablain Saint Nazaire, Acheville, Aix Noulette, Angres, Bouvigny Boyeffles, Carency, Givenchy, Gouy Servins, Mazingarbe, Sains-en-Gohelle, Servins, Souchez, Vimy, Villers au Bois

JEUDI 14 JANVIER
Annav, Bénifontaine, Estevelles, Fouquières-lès-Lens, Harnes, Hulluch, Loos-en-Gohelle, Loison sous Lens, Meurchin, Pont à Vendin, Vendin le Vieil, Wingles

VENDREDI 15 JANVIER
Billy Montigny, Méricourt, Noyelles sous Lens, Sallaumines

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>

ou à contacter le n° vert gratuit **N° Vert 0 800 596 000**





**Bruno TRONI, maire,
et le conseil municipal
de Billy-Montigny,
vous souhaitent**

*de Joyeuses fêtes
et une heureuse année*

2021

